

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02417
Numéro SIREN : 814 240 693
Nom ou dénomination : A.S.L.A.L.I.

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2018 sous le numéro de dépôt 11667

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A.S.L.A.L.I.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 50 rue des Brandes 44340 BOUGUENNAIS

Durée de l'exercice précédent* 15

Numéro SIRET* 8 1 4 2 4 0 6 9 3 0 0 0 1 4

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2017

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		AD		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AE		
		Fonds commercial (1)	AH		AG		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AI		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV	233 652	AW		233 652
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 868 742	CV		1 868 742
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	2 102 394	BK		2 102 394	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	7 221	CA		7 221
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	80 417	CG		80 417
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
TOTAL (III)		CJ	87 639	CK		87 639	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 190 033	IA		2 190 033	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CONFORME
Le Représentant LégalDéposé au Greffe
le 13 JUL. 2018
sous le N° 11667
RCS N° 1532417

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A.S.L.A.L.I.		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 868 742.....)			DA	1 868 742
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	733
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	13 933
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	29 336
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 912 745
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	250 562
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	5 119
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 066
	Dettes fiscales et sociales			DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	14 019
	Autres dettes			EA	5 520
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	277 288	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 190 033	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1G	44 937
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU A.S.L.A.L.I.						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 124	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 124
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(9 124)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	40 188	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	40 189	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 728	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 728	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	38 461	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	29 336	

Désignation de l'entreprise SASU A.S.L.A.L.I.

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	40 189	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 853	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	29 336	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.S.L.A.L.I.</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	233 652	LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO	233 652	LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	1 868 742	8V		8W	
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV			
TOTAL IV				IQ	1 868 742	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	1 868 742	OH	233 652	OJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	233 652	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	233 652	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations		IO		OX		OY	1 868 742	OZ		
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 868 742	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK		OL	2 102 394	OM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SASU A.S.L.A.L.I.Néant ☒ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON		OP		OQ		OR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					S4	
	Ins gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					V5	
	Mat. bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					X1	
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL				NM							N0	
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A.S.L.A.L.I.

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A.S.L.A.L.I.

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 277		1 277					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	282		282						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 662		5 662						
	Charges constatées d'avance	VS									
TOTAUX		VT	7 221	VU	7 221	VV					
RENVIS	(1) Montant des	VD									
	– Prêts accordés en cours d'exercice	VE									
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	250 562		18 211		72 332		160 017		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 066		2 066						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	14 019		14 019						
Groupe et associés (2)		VI	5 119		5 119						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 520		5 520						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	277 288	VZ	44 937		72 332		160 017		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	255 137	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		5 119				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 574	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SASU A.S.L.A.L.I.

Néant ☐ *Exercice N, clos le :
31/12/2017

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés								WA	29 336		
		de son conjoint				moins part déductible*		à réintégrer :		WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW			
	Amendes et pénalités	WJ			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										I8	
		- imposées au taux de 0 %										ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					- Plus-values nettes à court terme					WN		
						- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3	

TOTAL I

29 336

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										WU	
		- imposées au taux de 0 %										WV	
		- imposées au taux de 19%										WH	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WP	
		- imputées sur les déficits antérieurs										WW	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %										XB	
Mesures d'incitation	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											I6	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à											WZ	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Déduire des produits nets de participation											XA	38 178
	2A 2 009)												
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											ZY	
	Majoration d'amortissement*											XD	
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexties)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5			XF		
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA					
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC					
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI			XG			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

38 178

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		XJ	8 841
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		XO	8 841

Désignation de l'entreprise SASU A.S.L.A.L.I.Néant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4	4 333
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	4 333
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	8 841
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	13 175

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis Al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)
à reporter au tableau 2058-A :

YN

YO

ligne W1

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.S.L.A.L.I.</u>													Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB	73 3							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	14 666				ZD	13 933							
	Prélèvements sur les réserves			OE					ZE								
									ZF								
	TOTAL I			OF	14 666				ZG								
											TOTAL II			ZH	14 666		
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7				)	YQ							
	— Engagements de crédit-bail immobilier									YR							
	— Effets portés à l'escompte et non échus									YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance									YT							
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8				)	XQ							
	— Personnel extérieur à l'entreprise									YU							
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	9 060						
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV							
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES				)	ST	64						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	9 124						
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW							
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS				)	9Z							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX							
T. V. A.	— Montant de la T. V. A. collectée									YY							
	— Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ							
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *									OB							
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									OS							
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK			%				
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	1				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG							
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL								
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC								
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO								
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale												JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.S.L.A.L.I.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 190 034 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 29 337 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05/06/2014, modifié successivement par le règlement ANC n°2015-06 du 23/11/2015 et n°2016-07 du 04/11/2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		233 653		233 653
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		233 653		233 653
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 868 742			1 868 742
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 868 742			1 868 742
ACTIF IMMOBILISE	1 868 742	233 653		2 102 395

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements globaux sur toutes les filiales

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL SYNERGIE SERVICES	50	1 495	66.98	1 869	1 869			878	134	40
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 222 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	7 222	7 222	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	7 222	7 222	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 868 742.00 euros décomposé en 1 868 742 titres d'une valeur nominale de 1.00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 277 288 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	250 562	18 212	72 332	160 018
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 066	2 066		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 019	14 019		
Autres dettes (**)	10 641	10 641		
Produits constatés d'avance				
Total	277 288	44 938	72 332	160 018
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	255 137			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	4 575			
(**) Dont envers Groupe et associés	5 120			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 5 120 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 012
Total	2 012

A.S.L.A.L.I.
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 868 742 euros
Siège social : 50 Rue des Brandes
44340 BOUGUENNAIS
814 240 693 RCS NANTES

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 29 336,69 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 29 336,69 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

A la réserve légale, soit 1 466,83 euros

Aux autres réserves, soit 27 869,86 euros

dont le montant se trouve porté de 13 933,40 € à 41 803,26 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

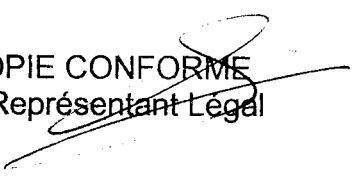
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la société, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Madame Anne-Sophie LOIZEAU

COPIE CONFORME
Le Représentant Légal



A.S.L.A.L.I.
S.A.S.U. au capital de 1.868.742 €
50 RUE DES BRANDES
44340 BOUGUENNAIS

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

*Certifié conforme à
l'original*

[Signature]
Joëlle Anselme



29 Bd Albert Einstein
CS 92351
44323 NANTES CEDEX 3

A.S.L.A.L.I.

S.A.S.U. au capital de 1.868.742 €

50 rue des Brandes

44340 BOUGUENNAIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « A.S.L.A.L.I. » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation

Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 1.868.742 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition. Les modalités d'évaluation à la clôture sont décrites dans la note « Titres de participations ». Aucune dépréciation n'a été comptabilisée. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NANTES
Le 15 juin 2018

**Le Commissaire aux Comptes
EXCO AVEC**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop at the end and a smaller loop above it.

Représenté par Benjamin POULARD

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Capital souscrit non-appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes	233 653		233 653	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 868 742		1 868 742	1 868 742
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé	2 102 395		2 102 395	1 868 742
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	7 222		7 222	5 708
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	80 417		80 417	14 368
Charges constatées d'avance				
Total de l'actif circulant	87 639		87 639	20 076
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	2 190 034		2 190 034	1 888 818

Exco AVEC

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 868 742	1 868 742
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	733	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	13 933	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	29 337	14 667
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	1 912 745	1 883 409
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions pour risques et charges		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	250 562	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	5 120	3 826
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 066	1 583
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 019	
Autres dettes	5 521	
Produits constatés d'avance		
Total des emprunts et autres dettes	277 288	5 409
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 190 034	1 888 818

Exco AVEC

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 21/10/15 au 31/12/16 15 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits		
Total		
CHARGES		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	9 124	5 427
Impôts, taxes et vers. assim.		
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions		
Autres charges		
Total	9 124	5 427
RESULTAT D'EXPLOITATION	-9 124	-5 427
Produits financiers	40 190	20 094
Charges financières	1 729	
RESULTAT FINANCIER	38 461	20 094
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	29 337	14 667
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	29 337	14 667

Exco AVEC

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.S.L.A.L.I.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 190 034 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 29 337 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05/06/2014, modifié successivement par le règlement ANC n°2015-06 du 23/11/2015 et n°2016-07 du 04/11/2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Exco AVEC

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Exco AVEC

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		233 653		233 653
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		233 653		233 653
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 868 742			1 868 742
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 868 742			1 868 742
ACTIF IMMOBILISE	1 868 742	233 653		2 102 395

Exco AVEC

Notes sur le bilan

mmobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements globaux sur toutes les filiales

Tableau réalisé en Kilo-euros

1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL SYNERGIE SERVICES	50	1 495	66.98	1 869	1 869			878	134	40
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Exco AVEC

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 222 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	7 222	7 222	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	7 222	7 222	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 868 742.00 euros décomposé en 1 868 742 titres d'une valeur nominale de 1.00 euros.

Exco AVEC

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 277 288 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	250 562	18 212	72 332	160 018
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 066	2 066		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 019	14 019		
Autres dettes (**)	10 641	10 641		
Produits constatés d'avance				
Total	277 288	44 938	72 332	160 018
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	255 137			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	4 575			
(**) Dont envers Groupe et associés	5 120			

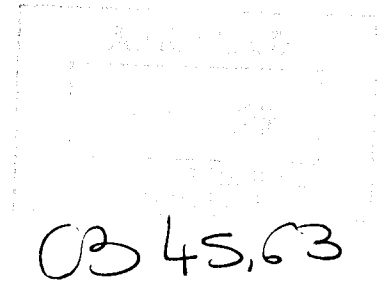
Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 5 120 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 012
Total	2 012

EXCO AVEC

A.S.L.A.L.I.
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 868 742 euros
Siège social : 50 Rue des Brandes
44340 BOUGUENAIS
814 240 693 RCS NANTES



Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES
2 Bis Quai François Mitterrand - BP 86209
Immeuble Rhuys
44262 NANTES

BOUGUENAIS, Le 15 juin 2018

Objet : Dépôt des comptes annuels - Société A.S.L.A.L.I.

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, **aux fins de dépôt des comptes annuels** de la société référencée ci-dessus, les documents suivants

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée ;
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;

Le coût de ce dépôt (45,63 €) est joint à la présente par chèque bancaire.

Dans l'attente de votre récépissé de dépôt accompagné de l'état des frais correspondant.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Madame Anne-Sophie LOIZEAU, Président